

CORETECH 5 : Résultats annuels 2024

Paris, le jeudi 17 avril 2025 – CORETECH 5 (FR0013371507 - MLCOT/ Eligible PEA-PME), société spécialisée dans la prise de participations dans des entreprises technologiques, annonce ce jour les résultats annuels 2024.

Les comptes annuels non audités de l'exercice du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 sont caractérisés par les données suivantes :

Total du bilan	12 959,50	Euros
Chiffre d'affaires	15 352,58	Euros
Résultat net comptable	21 084,19	Euros

À propos de CORETECH 5

CORETECH 5 est une société spécialisée dans la prise de participations dans des entreprises technologiques.

Retrouvez toute l'information sur CORETECH 5 :
<https://coretech5.com/home>

CONTACT

CORETECH 5
contact@coretech5.com

Avertissements Ce communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public dans un quelconque pays. Aucune offre au public de titres financiers de CORETECH 5 n'a été, ni ne sera effectuée en France ou à l'étranger conformément à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier. En conséquence, aucun prospectus n'a été, ni ne sera publié ou visé par l'AMF. S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (telle que modifiée notamment par la directive 2010/73/EU, dans la mesure où cette directive a été transposée dans chacun des États membres de l'Espace Économique Européen), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États membres. Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières aux États-Unis ou dans tout autre État. Les actions nouvelles n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens de la loi sur les valeurs mobilières des États-Unis, telle que modifiée (U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié). Les actions nouvelles ne peuvent être offertes, vendues, ou livrées aux États-Unis d'Amérique, sauf après enregistrement auprès de la Securities and Exchange Commission ou dans le cadre d'opérations bénéficiant d'une exemption à l'enregistrement prévue par le Securities Act. Ce communiqué ne peut pas être diffusé aux États-Unis. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Ce communiqué ne peut pas être diffusé aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières au Canada ou au Japon.